



125, chemin St-François
 St-Césaire (Québec) J0L 1T0
 Téléphone: (450) 469-4921 1-800-267-4921
 Télécopieur: (450) 469-4316

DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE

ENTREPRISE

Nom : _____ Tél Bur. : _____
 Rue : _____ Cell. : _____
 Ville : _____ Code postal : _____ Téléc. : _____
 Courriel : _____

ADMINISTRATEURS

	Adresse	Téléphone
Prés.	_____	_____
V-P.	_____	_____
Secr.	_____	_____
Responsable des comptes fournisseurs	_____	Type d'entreprise _____
Bon de commande requis	Acheteurs autorisés _____	Début des travaux _____

INSTITUTION FINANCIÈRE

HYPOTHÈQUE

Nom de la banque _____	Tél : _____
Adresse _____	Compte n° : _____
Hypothèque _____	Responsable _____
	N° Transit : _____

FOURNISSEURS

	1	2	3
Nom	_____	_____	_____
Adresse	_____	_____	_____
Tél. Bur.	_____	_____	_____
Télééc.	_____	_____	_____
Responsable	_____	_____	_____

ESCOMPTE ET CONDITIONS

BÉTON	Quantités : _____	Escompte : _____	Terme* : _____
	Crédit Maximal : _____	Autre condition : _____	

Les escomptes sont applicables sur les prix de liste tels que publiés annuellement, mensuellement ou de temps à autre, selon le cas par les Bétons du Coteau Ltée et ces listes sont disponibles sur demande ou sur www.pbaillargeon.com

Les escomptes et conditions fixés aux présentes ainsi que les conditions de vente reproduites au verso s'appliquent à toutes les transactions.

* Représente le délai (en nombre de jours) accordé au demandeur au terme duquel son paiement est échu. Ce délai se calcule à partir du premier jour du mois suivant la date de facturation.

Je certifie que les renseignements ci-dessus sont véridiques et j'autorise les Bétons du Coteau Ltée à faire les enquêtes appropriées sur notre crédit. Les renseignements fournis sont confidentiels. De plus, nous nous engageons à effectuer tout paiement dans le délai indiqué sur les factures, à défaut de quoi, nous consentons à payer la pénalité ainsi que les intérêts de 2% par mois ou 26.8242% par an. Nous consentons également à ce que tous frais juridiques encourus pour recouvrer les sommes dues soient à nos frais.

Nom en lettres moulées _____ Signature _____

Date : _____

DEMANDE D'OUVERTURE OU DE RENOUELEMENT DE CRÉDIT

CONDITIONS DE VENTE

MÉLANGES

Notre béton est fabriqué en conformité avec les spécifications publiées par CSA A23.1/A23.2 dernière édition. Nos produits sont aussi certifiés Qualibéton et ils rencontrent toutes les exigences du protocole de certification NQ 2621-905 du BNO. Les additifs, fibres, superplastifiant, etc., doivent être fournis et incorporés par Les Bétons du Coteau Ltée.

Si les proportions sont spécifiées par le client ou son représentant, ou si des adjuvants ou de l'eau sont ajoutés sur le chantier, notre compagnie ne garantit pas la résistance ni la durabilité du produit. L'interprétation des plans et devis est la responsabilité du client ou de son représentant. Si les plans et devis spécifient du béton autre que le béton régulier, les frais additionnels seront facturés au client.

Conformément à la norme CSA A23.1, le béton devra être déchargé dans un délai maximum de 2 heures suivant sa fabrication. Passé ce délai de 2 heures, Les Bétons du Coteau Ltée décline toute responsabilité concernant la variation de la qualité du béton.

Classification : S.I.M.D.U.T. Catégorie E : matières corrosives. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la fiche signalétique.

QUANTITÉS LIVRÉES

Les quantités mentionnées sur le billet de livraison seront considérées comme les quantités livrées. Néanmoins, toute différence signalée au moment de la livraison sera étudiée.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité de Les Bétons du Coteau Ltée est limitée à fournir un produit conforme, à la sortie de la bétonnière. Les Bétons du Coteau Ltée garantit que les produits vendus en vertu des présentes sont conformes aux spécifications fournies par le client ou son représentant, lequel déclare être familier avec lesdits produits quant à leur nature et leur usage. En cas de défectuosité ou de non-conformité des produits, la responsabilité de Les Bétons du Coteau Ltée est limitée aux prix des matériaux reçus et payés.

Les Bétons du Coteau Ltée décline donc toute responsabilité en ce qui concerne des dommages, autres que la valeur de produits déclarés non conformes ou défectueux, que pourrait réclamer le client, lequel renonce, par les présentes, à tous recours à ce sujet.

AVIS DE LIVRAISON / CANCELLATION DE COMMANDE

Notre compagnie ne garantira la livraison que sur un préavis de 48 heures minimum. En cas de mauvais temps, le client est responsable d'annuler les commandes au moins 4 heures avant la livraison.

Toute cancellation de commande entre 17h00 et 6h00 le matin de la commande, ou moins de 4h avant la commande durant la journée, entraînera des frais de 30.00 \$/m3 prévus ou un minimum de 200 \$.

CONDITIONS DE LIVRAISON

Le client s'engage à fournir des voies d'accès et des points de déchargement convenables durant toute la livraison. Si, à notre avis, cette condition n'est pas remplie, nous nous réservons le droit d'annuler ou d'arrêter la livraison. Le client doit fournir un endroit sur le site pour le nettoyage des dalles de la bétonnière. Le client sera responsable des amendes dans le cas où les chemins publics sont salis par nos camions à cause de l'état du chantier.

Nos camions ne s'engagent sur les trottoirs, entrées et propriétés privées que sur les instructions du client et à ses risques. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les dommages causés dans ces cas.

Concernant la livraison de béton, le déchargement au chantier devra se faire sur une période maximale d'une (1) heure, toute période additionnelle à ce délai sera facturée au client au taux de 37,50 \$ pour chaque 15 minutes additionnelles.

TAXES

Les prix mentionnés sur la liste excluent les taxes fédérale et provinciale, lesquelles sont facturées en surplus aux taux en vigueur.

Toutes augmentations de taxe de vente ou nouvelles taxes de vente imposées par les gouvernements fédéral, provincial ou les municipalités seront facturées au client.

CONDITIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Net le 15 du mois suivant la date de livraison.

Le client s'engage à effectuer tout paiement dans le délai indiqué sur les factures à défaut de quoi, il consent à payer la pénalité (égale au montant total de l'escompte) indiquée sur les factures. Des frais d'administration de 2,0 % par mois ou 26,8242 % par an seront chargés sur tout compte en souffrance. De plus, il consent à payer tous les frais juridiques encourus pour recouvrer les sommes dues.

AUTRES CONDITIONS

Toute commande doit être préalablement approuvée par notre département de crédit. Le contenu d'une commande ne peut avoir pour effet de modifier les escomptes, conditions et engagements prévus à la demande d'ouverture ou de renouvellement de crédit sauf si cette modification est spécifiée dans un document spécifiquement émis à cette fin par Béton du Coteau Ltée à l'endroit du client (telle une offre de prix, soumission ou autres).

Nous nous réservons le droit d'interrompre la livraison de matériaux en cas de non-paiement.

CAS DE FORCE MAJEURE

Notre compagnie n'est pas responsable des délais de livraison causés par un manque de facilité de transport ou par des grèves, accidents ou autres causes hors de notre contrôle, etc.